

**Indice genevois des prix à la consommation :  
+ 0,1 % en juin 1997**

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,1% en juin 1997 et s'établit à 104,4 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 0,5 %. Depuis le début de l'année, la hausse des prix s'élève à 0,3 %.

Dans l'alimentation, boissons et tabacs, l'indice progresse de 0,7 % en un mois (en un an : - 1,0 %) en raison principalement du mouvement saisonnier des fruits et légumes.

La baisse du mazout se répercute sur le groupe logement et énergie (en un mois : - 0,1 %; en un an : + 1,6 %). La hausse de l'essence entraîne celle du groupe transports et communications (en un mois : + 0,3 %; en un an : + 0,0 %).

Dans le groupe loisirs, spectacles, enseignement et culture, l'indice progresse de 0,4 % en trois mois (en un an : + 1,7 %). Parmi les principaux facteurs de hausses, citons les tarifs des piscines, les prix des jouets et des livres.

**Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en juin 1997**

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
<b>Indice général</b>	<b>100,0</b>	<b>104,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	100,0	0,7	- 1,0
Habillement et chaussures	6,5	100,6	///	- 0,5
Logement et énergie	25,2	107,6	- 0,1	1,6
<i>logement</i>	22,0	107,3	///	1,4
<i>énergie</i>	3,2	110,7	- 1,0	2,8
Aménagement du logement	6,8	102,4	0,1	0,1
Santé	10,2	103,8	///	0,4
Transports et communications	11,4	103,1	0,3	0,0
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	102,6	0,4	1,7
Autres biens et services	14,7	108,5	///	0,3

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

**Anciens indices généraux :** décembre 1982 = 100 : 150,0  
septembre 1977 = 100 : 184,4  
septembre 1966 = 100 : 313,9

27 juin 1997

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67